

Sciences Numériques et Technologie

(S.N.T.)

Nouveau ! C'est un enseignement obligatoire à partir de la rentrée 2019.

Pour qui ?

Pour tous les élèves de Seconde

Temps consacré en classe ?

1 h 30 par semaine en moyenne.



Quels sont ses objectifs ? Mieux comprendre la révolution numérique en marche et ses enjeux afin d'adopter un usage réfléchi et raisonné de ces technologies numériques.

Ce sera un enseignement théorique ou pratique ? Il y aura des apports théoriques, avec quelques repères historiques mais aussi une mise en pratique sur les ordinateurs. Les élèves seront donc amenés progressivement à écrire et développer des programmes pour répondre à des problèmes donnés.

Concrètement qu'est-ce qui sera étudié ? Les 7 thèmes qui suivent :

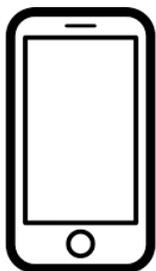
Internet ; Le Web ; Les réseaux sociaux

Les données structurées et leur traitement

Localisation, cartographie et mobilité

La photographie numérique

Informatique embarquée et objets connectés



A travers ces thèmes, les élèves seront amenés à comprendre les protocoles de communication et d'échanges de données entre les ordinateurs. Ils seront sensibilisés à la protection des données, leur exploitation possible...

Par la pratique des algorithmes dans divers domaines concrets, ils seront amenés à en comprendre les forces et les faiblesses.

